



GROUPE 1000

Les 73 modules sont fabriqués par le sous-traitant Ossaboïs dans son usine des Vosges avant d'être intégrés sur le chantier.

Besançon Des modules en bois pour soigner les dents

Les modules en bois préfabriqués et prêts à l'emploi confèrent sa singularité au chantier du Centre d'enseignement et de soins dentaires (CESD) de Besançon (Doubs). Ils apportent la réponse la plus originale aux impératifs de temps fixés par le centre hospitalier universitaire (CHU) : le maître d'ouvrage attend pour septembre prochain les premiers étudiants en travaux pratiques de la nouvelle faculté d'odontologie. « Pour cela, il faut garantir une livraison avant fin juin 2024, soit à peine un an après la notification, en mai 2023, du concours du marché global sectoriel. Cette procédure incluant la conception-réalisation a été choisie du fait des contraintes de délai », expose Jean-Luc Merra, ingénieur coordonnateur travaux au CHU. Le marché d'un montant de 13,5 M€ HT a été remporté par Groupe 1000 associé à l'agence CRR Architecture. Les lauréats ont choisi la fabrication hors site : la confection par le sous-traitant Ossaboïs, dans son usine des Vosges, de 73 modules (environ 1 000 m² cumulés) constitués de murs, planchers et plafonds en ossature bois.

Finitions comprises. « Ces caisses intègrent les fenêtres, toutes les finitions intérieures (faux plafonds, revêtements de sol, isolation...) et les incorporations dans le plancher et le plafond pour les fluides et réseaux : eau, air comprimé, oxygène, électricité, ventilation, chauffage, etc. », décrit Vincent Detroye, directeur travaux chez Groupe 1000. Elles comprennent aussi un système de contreventement contre le risque sismique.

Leur pose se concentre sur une période d'un mois environ, de fin janvier à début mars. « Pour chaque module installé sur site, un autre se fabrique en parallèle en atelier, ce qui fait gagner du temps », observe Olivier David, architecte associé chez CRR (pôle santé). Ce mode opératoire concerne la seconde tranche des 3546 m² SP du projet, qui regroupera les cabinets des soins réalisés par les étudiants. La première, dédiée notamment aux salles de travaux d'implants, a été construite au cours du second semestre 2023, avec un socle béton en structure poteaux-poutres et des façades en ossature bois. L'ensemble des locaux d'interventions dentaires est habillé d'une fine feuille de plomb qui protège contre les émissions de rayons X. ● C. R.

Yonne Le contournement d'Auxerre passe en appels d'offres

Rebaptisé « Liaison sud d'Auxerre », le vieux projet de contournement routier du chef-lieu de l'Yonne prend forme. Destinée à dévier le trafic routier venant du sud qui transite aujourd'hui par le centre-ville, il affiche un montant de 148 M€ pour 10 km ce qui le hisse parmi les principaux chantiers de travaux publics à venir en Bourgogne-Franche-Comté. Il est placé sous double maîtrise d'ouvrage de l'Etat et du conseil départemental. Le premier orchestre la construction de 6,25 km reliant les RN 6 et 151, pour une durée de travaux de trois ans et demi à compter de début 2025, sous maîtrise d'œuvre de Setec. La Dreal annonce qu'elle lancera « ce printemps » son premier appel d'offres, le lot terrassement-ouvrages d'art-rétablissement de communication (Toarc) incluant quatre ouvrages de franchissement de voies routières et ferrées et neuf ouvrages de décharge hydraulique. Il sera suivi d'un autre marché, principalement pour le viaduc de 200 m en béton sur l'Yonne.

Enquête publique. Le département se charge des 3,7 km de section entre la RN151 et la RD965, avec Egis comme maître d'œuvre. Il lancera dès mars sa consultation Toarc, de sorte à commencer les travaux en septembre, puis en fin d'année, celle pour un autre viaduc de 200 m situé dans la vallée du ru de Vallan.

Les travaux sont cofinancés par la région et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour la section Etat de 115 M€, et par la Ville pour le tronçon départemental. Les maîtres d'ouvrage ont par ailleurs mené en décembre-janvier une enquête publique conjointe dite « loi sur l'eau ». ● C. R.

Strasbourg Le port scelle 70 M€ d'investissements

Le « projet stratégique » 2024-2028 du port de Strasbourg (Bas-Rhin) sera bien lancé cette année, au terme de sa phase de concertation entamée au début de ce mois. Le document fixe les objectifs de transition écologique, de participation au développement local et d'expansion du transport multimodal (eau, voie ferrée et route) du second port fluvial français, ayant enregistré un trafic de 7,15 millions de tonnes en 2023 et abritant une zone industrielle de 10 000 emplois directs. Il prévoit 70 M€ d'investissements : renforcement et modernisation des infrastructures ferroviaires (18 M€ dans un premier temps), terrassements pour le site de Lauterbourg (8 M€), aménagement d'une gare fluviale (5 M€) et extension du terminal multimodal sud à Strasbourg (25 M€).

Relation ville-port. Le projet stratégique se double d'un document sur la relation « ville-port » : le contrat de développement. Signé le 26 janvier pour six ans avec la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et la région Grand Est, celui-ci garantit au port d'être associé aux démarches de planification urbaine et de préserver les capacités de développement de ses infrastructures. Celles-ci sont de plus en plus cernées par l'extension du quartier Deux-Rives, principal pôle d'urbanisation strasbourgeois. ● C. R.